

JUSTICE

Un physicien du Cern bientôt jugé

Partagez

0

Outils



Adlène Hicheur avait été interpellé le 8 octobre 2009 à Vienne (Isère). Photo DL/Archives

Un physicien du Centre européen de recherche nucléaire (Cern) doit être bientôt jugé pour avoir envisagé des actes "terroristes". Adlène Hicheur a été interpellé le 8 octobre 2009 à Vienne (Isère), mis en examen pour "association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste" et placé en détention provisoire quatre jours plus tard. Il est toujours incarcéré. Une audience de fixation est programmée jeudi au tribunal correctionnel de Paris pour son procès qui devrait se tenir les 29 et 30 mars.

Les soupçons des enquêteurs de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) sont nés de la surveillance de plusieurs comptes de courriers électroniques après l'envoi sur le site de l'Élysée début 2008 d'un message reprenant un communiqué d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi).

Son avocat dénonce sa détention

Pour les juges d'instruction chargés de l'enquête, le docteur en physique nucléaire a eu des échanges électroniques avec Mustapha Debchi, dirigeant d'Aqmi, "dont les effets ont été pour (lui) de donner en connaissance de cause son accord en vue de constituer une cellule opérationnelle prête à commettre des actions terroristes en Europe et en France".

L'un de ses défenseurs, M^e Patrick Baudouin, s'insurge contre "un dossier monté par la DCRI qui n'apporte pas la moindre preuve d'un début d'intention d'Hicheur de participer à une phase préparatoire à un acte terroriste". Ces échanges sont "des considérations théoriques qui n'ont connu aucun débouché concret".

L'avocat dénonce les deux ans et quatre mois de détention de son client "parfaitement injustifiables et contraires aux principes" de la Convention européenne des Droits de l'homme.

le 14/02/2012 à 06:04 | Vu 830 fois

Vos commentaires

Tags

Faits divers

- Justice

France/Monde

- Suisse

Isère Nord

- Vienne

Actualité

- Fil Info

Fil Info

20:29 | NIORT - Sans permis, il se filme à 310 km/h

20:23 | BORDEAUX - Un avocat interdit d'exercice pendant 2 ans pour relations sexuelles avec des clientes

20:18 | ESPAGNE - Une expo de nonnes sexy déclenche les foudres de catholiques ultra

19:18 | VAL D'ISERE - Un skieur meurt en percutant un restaurant d'altitude

18:21 | AOSTE - Une marée de maïs bloque un carrefour

18:00 | HAUTE SAVOIE - Un homme trouve la mort dans une avalanche

INSOLITE

Sports, mode, actu... : découvrez l'info insolite

AUTOMOBILE

L'actualité vue par notre rédaction, cliquez ici

Chaque semaine, suivez l'évolution du prix des carburants

Articles les plus...

Lus	commentés	notés

Derniers Commentaires

De par les corps qui y véhiculent des idées vieilles de domination, d'exploitation, de ...emilepouget| 16.02.2012|21h08

Ils me font rigoler ses gars! Quand ils viennent rouler en montagne, en virolos, je leurs met ...viridian| 16.02.2012|21h04

Quand je lis le post de pchou74 et celui de emile pouget de patrice001 j'ai honte pour eux! ...chomeur| 16.02.2012|20h38

Tags

Faits divers

- Justice

France/Monde

- Suisse

Isère Nord

- Vienne

Actualité

- Fil Info

Outils

Partagez :

0

Notez cet article